

## Ouverture du passage piéton sous l'avenue Droz

➔ **mardi 8 décembre – 17h00**

**Visite presse du passage piéton Micaud/ZAC Mouillère**

Dès l'initiation de l'opération de la Mouillère, la volonté de faciliter la liaison piétonne et modes doux entre le quartier de Bregille et le centre ville s'était concrétisée par l'intégration dans le programme d'un passage inférieur sous l'avenue Droz.

Ce passage devait permettre l'accès à tous, être engageant, s'intégrer au mieux à l'environnement. Le respect de ce cahier des charges a été déterminant dans le choix de l'emplacement de l'ouvrage.

L'ouvrage, pour s'intégrer au mieux à deux environnements différents-la promenade Micaud d'un coté et l'espace contemporain de la Mouillère de l'autre- a été imaginé pour dialoguer avec les deux sites :

Coté promenade Micaud, la tête d'ouvrage est à niveau avec le sol des allées et ne comporte pas de culée, le garde-fou le long du trottoir de l'avenue Droz fait corps avec la maçonnerie. Au droit de l'ouvrage, le trottoir enfle jusqu'à devenir un belvédère à un des endroits offrant une des plus belles percées visuelles sur le Doubs. Depuis la promenade, le belvédère semble flotter sur les talus. Les formes sont galbées et s'inspirent du style Art Nouveau pour bien s'inscrire dans la continuité de l'écriture des parcs romantiques du XIXème siècle. Cette écriture se retrouve dans la forme et les motifs du garde-corps métallique : des branchages découpés dans la tôle pleine rappellent les marches d'escaliers, les mobiliers de jardin, en béton, imitant les branchages, évocation naturaliste si caractéristique des parcs de la deuxième moitié du XIXème siècle.

Coté Mouillère, la tête d'ouvrage est traitée dans un style de facture contemporaine. Le passage débouchant à un niveau très inférieur au terrain, une placette complète l'ouvrage et sert de socle à un jeu de volumes où la casquette de l'ouvrage, les murs de soutènement et les couvertines s'harmonisent dans un geste délié pour mieux se fondre dans les mouvements de terrain.

A l'intérieur de l'ouvrage, les murs sont doublés par une peau alternant des séquences transparentes en grillage en acier inoxydable et en tôle pliée perforée plus opaque. En plus d'une quête esthétique, cette peau est le prétexte à la mise en valeur d'un éclairage reposant sur deux rideaux de lumière tombant le long des murs et alternant les couleurs rouge et ambrée. Cet éclairage s'inscrit pleinement dans la politique volontariste de la ville de Besançon en matière de développement durable et le recours aux leds a été adopté avec pour objectif la réduction de consommation d'énergie et l'allègement de l'entretien.

# QUELQUES ELEMENTS TECHNIQUES

## **Maîtrise d'ouvrage :**

VILLE DE BESANCON

## **Maîtrise d'œuvre :**

VILLE DE BESANCON – DIRECTION GRANDS TRAVAUX & SERVICE  
ECLAIRAGE PUBLIC

## **Assistance à maîtrise d'œuvre :**

FRANCOIS DURAND INGENIERIE BUREAU D'ETUDES (bureau d'études),  
QUALICONSLT (Bureau de contrôle), GEOTEC (Bureau d'études  
géotechniques),  
NICOLAS ROY (coordination SPS), BOUTEILLER COMMUNICATION  
(graphisme).

## **L'ouvrage**

Longueur : 19,30 mètres

Largeur : 6,00 mètres

Hauteur sous plafond : 2,50 mètres

Eclairage : 38,60 mètres linéaires de leds

Entreprises : groupement Bonnefoy/ Personeni/ Albizzia (terrassment,  
Gros œuvre, dallage), DG Métal (Serrurerie), COLAS COMPAGNONS  
(peinture) CEGELEC (éclairage public).

**COUT DE L'OPERATION : 1 058 000 euros TTC.**

## **FINANCEMENT :**

VILLE DE BESANCON : 877 900 €

CONSEIL GENERAL (CITE) : 170 100 €

SYDED : 10000 €

## **Pour infos complémentaires, contact :**

**Direction Grands Travaux**

**Jean Christophe GAGNAIRE 03.81.61.59.67**

**Didier PASQUIER 03.81.61.59.21**

**CONTACT PRESSE**

Catherine Adam

**Tél** 03 81 61 50 88 / 06 74 29 69 45

catherine.adam@besancon.fr

**Fax** 03 81 61 59 34